

Lycée Joseph ZOBEL
Quartier Thoraille
97215 – Rivière-Salée
Tél : 0596 68 25 09

CALENDRIER DES REINSCRIPTIONS

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Les formalités d'inscription s'effectueront selon le calendrier suivant :

1 - REINSCRIPTIONS : dans l'espace réservé aux inscriptions, par classe selon le tableau ci-dessous :

Veillez à bien respecter les dates et horaires prévus pour votre classe.

Dates	Horaires		
	8h-10h	10h-12h	14h-16h
18-juin	2CAR3	2MEI3	2G9
19-juin	2MELEC3	1CAP	2G10
22-juin	2G1	2G2	2G3
23-juin	2G4	2G5	2G6
24-juin	2G7	2G8	
25-juin	1CAR3	1MEI3	1BTS
26-juin	1MELEC3	Retardataires	
29-juin	1G1	1G2	1G3
30-juin	1G4	1G5	1G6
1er-juillet	1G7	1STI2D	

Redoublement 2nd : selon le calendrier des inscriptions (voire sur le site du lycée)

PIECES A FOURNIR :

4 photos d'identité

Attestation d'assurance.

Relevé d'identité bancaire (pour les boursiers)

14 euros pour la fourniture de 2 T-shirts d'EPS

Boursiers : les élèves qui n'ont jamais eu de bourse devront se rapprocher de l'intendance, porte A 105

2 - INTERNAT

Les élèves intéressés par l'internat devront en faire la demande. L'inscription sera effective qu'après acceptation du dossier selon le nombre de demandes.

Le coût, à titre indicatif, est fixé comme suit : 1^{er} trimestre : 900 euros, 2nd trimestre : 525 euros et 3^{ème} trimestre : 355 euros déductibles de la bourse. Il peut changer au 1^{er} janvier.

Le Fond Social Lycéen pourra, après étude des situations, aider au paiement de l'internat.

Le Proviseur

C. MOULET



Dispositions à respecter dans le cadre des distances physiques à respecter :

En vertu de la réglementation en vigueur, il est prévu un calendrier plus long pour les inscriptions.

Il faudra respecter le créneau horaire prévu au calendrier des inscriptions.

L'attente se fera à l'extérieur du lycée.

L'agent au portail fera rentrer d'abord 4 personnes puis fera rentrer selon l'ordre d'arrivée au fur et à mesure que ceux qui auront fini leurs inscriptions s'en iront.

Toute personne (sauf en enfant en bas âge) devra porter un masque et respecter le dispositif d'hygiène et de sécurité mis en place par l'établissement dans le cadre du protocole de protection contre le Covid-19.

Veuillez à vous munir de votre propre stylo.